

Bulletin intercommunal

Val de SARTHE

N°28
Été 2015

**Bel été,
dans le Val de Sarthe !**



Il y a un an déjà, le nouveau Conseil communautaire s'installait. Après avoir trouvé un fonctionnement au niveau communal, les élus ont pris le pouls du territoire communautaire. Certains découvraient une organisation, d'autres poursuivaient le travail précédemment entrepris.

Ces premiers temps ont laissé place à une réflexion et à de nombreux échanges pour définir, ensemble, élus et techniciens, le schéma de développement de la Communauté de communes. Pour répondre à vos attentes, nous avons consulté la population au travers d'un questionnaire, diffusé par les élus communaux. Nous avons entendu vos remarques et nous sommes efforcés d'y répondre.

Définir les axes prioritaires d'action n'a pas été aisé, dans ce contexte mouvant. En effet, les dotations de l'Etat diminuent, la nouvelle équipe communautaire a une volonté forte d'actions et nous n'avons pas de vision quant à la modification des compétences des Communautés de communes pourtant sur la nouvelle organisation territoriale de la France (loi NOTRE).

Voici les premiers axes de travail, fruits de notre analyse et de notre soif de renouveau, sous réserve du vote du schéma lors du Conseil communautaire du 25 juin 2015 :

- Rendre notre territoire plus attractif, en attirant familles, nouvelles entreprises, et en s'appuyant sur le dynamisme touristique et culturel du Pays Vallée de la Sarthe et de l'agglomération mançelloise ;
- Développer un projet de territoire de santé pour attirer médecins et paramédicaux ;
- Favoriser la proximité entre la Communauté de communes et ses communes membres en investissant davantage dans une politique d'habitat social ;
- Réagir aux difficultés de nos entreprises en renforçant notre service emploi ;
- Proposer une offre culturelle fédératrice à laquelle chaque habitant puisse accéder, en terme de musique, spectacles vivants et arts visuels.

Nous sommes animés par le souhait d'un territoire ouvert, attractif, dans lequel chacun des 27 000 habitants se sente bien et trouve les services utiles à son quotidien et son épanouissement, telle est notre ambition.

Nous avançons prudemment, mais avec détermination et enthousiasme. Nous commencerons à mettre en œuvre ces premiers axes dans les mois à venir. Le projet de territoire vous sera présenté dans son intégralité dans le prochain bulletin.

D'ici là, passez un bel été, dans le Val de Sarthe !

Emmanuel Franco

Président de La Communauté de communes du Val de Sarthe



SOMMAIRE

ici des ressources pour
GRANDIR 3 à 4

Enfance-jeunesse : un service élargi
Une sensibilisation à l'environnement
L'estime de soi : pour les 0-4 ans

ici des ressources pour
MUSIQUER 5

Un CD pour les tout-petits
Le corps pour principal instrument

ici des ressources pour
S'ÉPANOUIR 6 à 7

2015, un budget transitoire

ici des ressources pour
SE DÉVELOPPER 8 à 9

Un coup de pouce à 2 roues
Un café, autour des métiers

ici des ressources pour
DÉVELOPPER 10 à 11

Breen cartonne, et c'est du solide !
INEO RESEAUX OUEST recrute
Application du droit des sols, ce qui change

ici des ressources pour
SE LOGER 12

Le chantier est lancé à Roëzé
Habitat, les projets en cours

ici des ressources pour
DÉCOUVRIR 13 à 15

Les coulisses du site de l'Ile MoulinSart
Un été dans un petit coin de paradis
A noter dans vos agendas

ici des ressources pour
S'ÉCLATER 16 à 17

Enfance-jeunesse : des loisirs à la carte tout l'été

ici des ressources pour
CRÉER 18 à 19

Ecole de musique : choisissez votre activité
Ile MoulinSart : une rentrée du bon pied
Le Chainon en région : course poursuite, jukebox et suspense

Enfance-jeunesse : un service élargi

En mai dernier, les communes de la Communauté de communes ont voté le transfert de la gestion des accueils de loisirs sans hébergement et des points jeunes à l'intercommunalité. Explications.

Une gestion éparse sur le territoire

Actuellement, sur le Val de Sarthe, différents accueils de loisirs sont proposés aux 3-11 ans à chaque petite vacance et en juillet. L'organisation est gérée par les communes d'Etival-lès-Le Mans, Spay-Fillé-sur-Sarthe, Guécélard, La Suze-sur-Sarthe, Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé -sur-Sarthe, et Voivres-lès-Le Mans. Une association organise ce service à Malicorne-sur-Sarthe. Les deux dernières semaines d'août, la gestion est communautaire.

Les 11-17 ans, quant à eux, sont accueillis lors de l'opération Tickets Sports et Culture ou des séjours adolescents par la Communauté de communes du Val de Sarthe. Enfin, les jeunes peuvent aussi se retrouver dans les points jeunes et les locaux adolescents, gérés par les municipalités de Fercé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé -sur-Sarthe, et Voivres- lès-Le Mans.

Un service pour tous

Afin que toutes les familles du territoire puissent bénéficier d'un même service, aux mêmes tarifs, les élus communautaires ont voté, en mai dernier, le transfert de la gestion des accueils de loisirs sans hébergement pour 2016 et des points jeunes pour 2017 à l'intercommunalité. « *Nous souhaitons mettre en place un fonctionnement commun, avec des particularités sur chaque site, et une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire*, explique Sandrine Malaterre, Vice-présidente en charge de l'enfance et la jeunesse. *En élargissant ce service au plus grand nombre, notre volonté est de mieux accueillir nos enfants, et notamment les moins de 6 ans* ».

Une réorganisation est à écrire, avec les différents acteurs du territoire. « *Nous disposons de personnels compétents dans les communes. Nous nous appuyons sur ces ressources internes pour définir ensemble une mise en place concertée* », précise-t-elle. Les élus de la commission enfance-jeunesse-social travaillent actuellement sur le maillage permettant de proposer des accueils en s'appuyant sur la majorité des sites déjà existants dans les communes. La philosophie est établie, reste à bâtir les premiers jalons d'une organisation partagée.



Une sensibilisation à l'environnement

Depuis septembre, des Temps d'activités périscolaires (TAP) sont mis en place dans toutes les écoles publiques, maternelles et primaires, du territoire. Tour d'horizon des travaux réalisés en éducation environnementale.

Anne-Marie Cormier, intervenante environnement à la Communauté de communes, s'est déplacée cette année dans 8 communes pour sensibiliser les enfants à l'environnement. Elle est intervenue pendant un mois, à raison d'environ 45 minutes par semaine, dans chaque commune. Malgré un temps de séance court, différents projets ont été menés, avec pour seul objectif : que les enfants prennent plaisir à l'activité proposée. Et les retours sont positifs !

A Fillé-sur-Sarthe, les enfants ont travaillé sur le respect de l'eau avec un projet d'aménagement de zone humide. Ils ont créé une maquette avec des matériaux recyclés et ont présenté leur travail aux élus. Une véritable action citoyenne ! A Malicorne-sur-Sarthe, même sensibilité à l'économie d'eau. Les enfants, avec l'aide des services techniques communaux, ont conçu un récupérateur d'eau, en lien avec le projet de l'école « incroyables comestibles ».

A La Suze-sur-Sarthe et Louplande, place à l'initiation au recyclage et aux besoins des plantes en eau avec la création de petits jardins en caissettes et bacs. Tandis qu'à Fercé-sur-Sarthe, les TAP ont permis d'embellir l'école avec des sapins et des décorations de Noël, fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Enfin, le compostage était à l'honneur avec la création d'une ferme à vers de terre à Roëzé-sur-Sarthe, et d'un hôtel à insectes à Souligné-Flacé. Un premier pas vers la découverte des animaux.



En haut, de gauche à droite : à La Suze-sur-Sarthe, à Roëzé-sur-Sarthe
En bas : à Parigné-le-Pôlin.

A Parigné-le-Pôlin, les enfants ont réalisé un jardin en bacs, suite à des échanges sur la récupération d'eau et le compostage.

Une année de sensibilisation à l'environnement, riche en créations et en souvenirs, pour le plus grand plaisir des enfants !

L'estime de soi : pour les 0-4 ans

Le Relais Assistantes Maternelles organise mardi 6 octobre une conférence sur l'estime de soi chez les petits de 0 à 4 ans. Gratuite, elle est ouverte aux parents et aux professionnelles de la petite enfance. Nadège Larcher, psychologue, expliquera comment aider l'enfant à bien grandir et trouver les clés pour qu'il ait confiance en lui. A travers des exemples concrets, ponctués d'humour, elle livrera des astuces pour accompagner les enfants dans leur construction et leur prise d'autonomie.

Soirée d'information « L'Estime de soi, un super pouvoir pour bien grandir », mardi 6 octobre à 20h15, salle Michel Berger, Espace Joël Le Theule à Spay.

Renseignements auprès du RAM au 02 43 83 52 41 ou à ram@cc-valdesarthe.fr

Un CD pour les tout-petits

Assistantes maternelles, enseignants et élèves de l'école de musique ont uni leur savoir-faire autour d'un projet commun : créer un CD de comptines pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles.

Chaque année, l'équipe du Relais Assistantes Maternelles (RAM) prépare un carnet de chansons et de comptines pour les familles et les assistantes maternelles du territoire. « *Ce support permet une continuité de notre travail au domicile et donc une meilleure collaboration avec les assistantes maternelles* », explique Elisabeth Penha, animatrice.

Des comptines en musique

Nouveauté cette année, l'école de musique s'est associée au projet. A partir des chansons et comptines du RAM, les élèves, sous l'encadrement de leurs enseignants, ont fait un travail d'écriture, d'écoute et d'arrangement, puis, un enregistrement d'un niveau de studio. Un projet fédérateur pour

ces élèves issus de tout horizon : instrumentistes de 1^e année, guitaristes ado, ou encore ensemble vocal adulte. L'objectif ? Produire un CD et offrir ainsi la possibilité aux enfants d'apprendre et de retenir plus facilement l'air et les refrains des chansons. Un entraînement non négligeable pour préparer et assurer le spectacle qui s'est tenu lors de la fête du RAM le 5 juin dernier. Les enfants ont fait le show en musique devant un public de parents conquis.

Vous êtes aussi intéressé ? Téléchargez le carnet de comptines sur le site www.val-de-sarthe.fr. Contactez le RAM au 02 43 83 51 12 pour avoir une copie du CD.

Le corps pour principal instrument

En juin dernier, 200 élèves du Val de Sarthe participaient à un projet de percussions corporelles mené par l'école de musique communautaire en partenariat avec la compagnie Toumback. Retour sur cette action.

Chaque année, les enseignants de l'école de musique du Val de Sarthe travaillent un projet d'établissement fédérateur. Pour cette année 2014-2015, les percussions corporelles étaient mises à l'honneur.

Rythme et sons, les maîtres mots

Après avoir formé les enseignants de l'école, Stéphane Grosjean, directeur de la compagnie Toumback est intervenu lors d'une vingtaine de stages auprès des élèves des écoles primaires de Guécélard et de La Suze-sur-Sarthe, de l'Orchestre à l'école de Saint-Jean-du-Bois, ainsi que des élèves de l'école de musique et de leurs parents. « *Ce travail a permis de développer l'écoute, le façonnage du son en le faisant vivre en groupe, et de mieux ressentir le rythme avec son corps* », précise

Régis André, responsable de l'école de musique. Un prolongement de cette découverte a été fait en classe instrumentale et en cours de formation musicale par les enseignants.

Un concert rassemblant toutes les formations musicales a eu lieu le 13 juin dernier à La Suze-sur-Sarthe. En première partie, les élèves de l'école de musique ont montré le travail mené durant l'année. Tous les instruments étaient représentés, accompagnés de percussions corporelles. En seconde partie, la compagnie Toumback a présenté le duo Berimba composé de Béatrice Morisco-Reuther à la guitare et Stéphane Grosjean aux percussions classiques et corporelles. Leurs arrangements originaux ont fait redécouvrir un répertoire cosmopolite.



2015, un budget transitoire

Face à la diminution des dotations de l'Etat, la Communauté de communes du Val de Sarthe a adopté en mars dernier une gestion prudente de ses finances. La ligne de conduite adoptée : poursuivre les investissements en cours.

En mars dernier, la nouvelle équipe communautaire a voté son premier budget, avec pour maître mot prudence. « Ce budget est transitoire, explique Emmanuel D'Aillières, Vice-président chargé des finances. En effet, il a été voté avant l'adoption du schéma de territoire sur lequel travaillent les élus. Il définira les principaux axes de travail du mandat. Nous avons donc choisi de poursuivre les investissements en cours, pour conserver le même niveau de service aux habitants et aux communes, sans créer de nouveaux projets. »

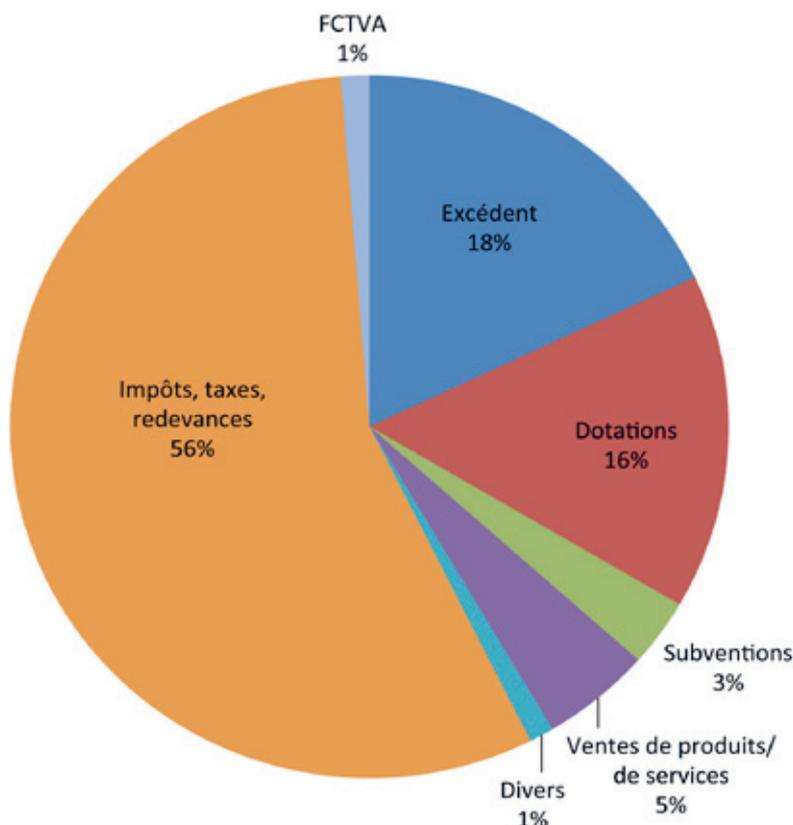
Le choix du bon sens

13,25 millions d'euros, c'est le budget global 2015 de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Un chiffre légèrement en baisse par rapport à l'an passé. Avec des recettes en baisse, la marge de manœuvre et le champ d'actions des élus se réduisent. Toutefois, ils ont voté la stabilité des taux d'imposition.

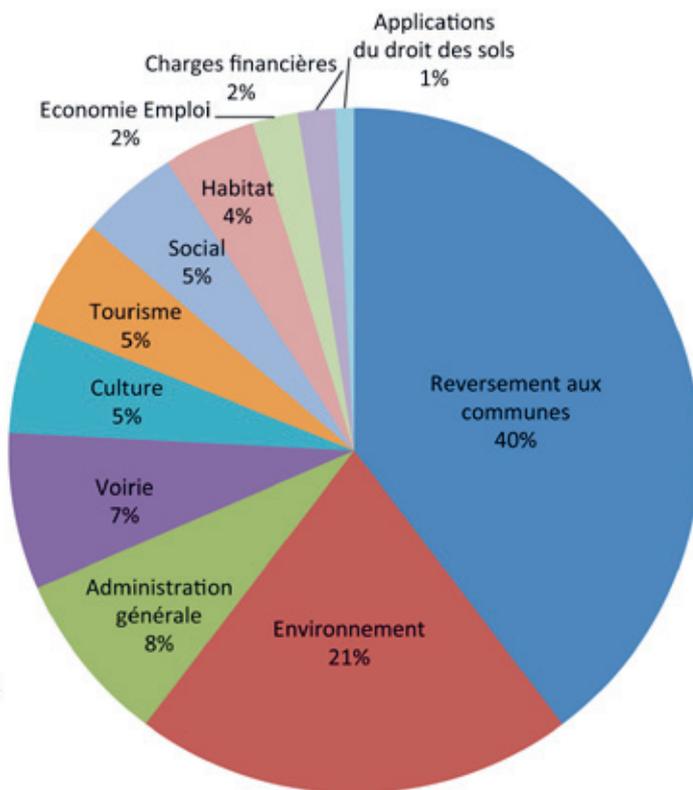
Quid des dépenses

La principale dépense est l'attribution de compensation, reversée aux communes. Elle garantit l'équilibre des budgets communaux suite aux transferts de compétences à l'intercommunalité (sentiers de randonnées, école de musique, voirie hors agglomération...). Les autres dépenses, dans le domaine de l'environnement, la voirie, la culture, le tourisme, le social, l'habitat, l'économie, ou encore l'emploi, ont pour objectif un développement harmonieux du territoire. Le tableau de droite présente les principaux investissements pour 2015.

Répartition des recettes



Répartition des dépenses



Les principales dépenses

Dépenses	Montant (en million d'euros)	Principales dépenses
Reversement aux communes	5,26	Attribution de compensation.
Environnement	2,73	Construction d'un local déchets électriques. Sécurisation des bennes ferrailles. Acquisitions de composteurs individuels, collectifs, et de conteneurs de tri sélectif.
Administration générale	1,08	2 ^e tranche de travaux et équipements des services techniques à Roëzé-sur-Sarthe. Etude conduite par un cabinet pour accompagner les élus dans l'établissement des schémas de développement communautaire, de mutualisation, ainsi que du pacte financier et fiscal.
Voirie	0,98	Programme de rénovation des voies. Acquisition d'un camion benne.
Culture	0,70	Etude sur la création d'un établissement d'enseignement artistique. Rémunérations des artistes du Centre d'art. Acquisition d'instruments de musique.
Tourisme	0,68	Pour le site de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe : aménagement d'une parcelle piétonne et d'un parking de bus, refonte du site internet, restauration de la roue du moulin.
Social	0,61	Acquisitions de matériels pour les nouveaux sites du RAM à Guécélard, Mézeray, Spay et pour les camps adolescents. Etude menée par un cabinet extérieur sur l'évolution des compétences enfance-jeunesse.
Habitat	0,57	Acquisition, conception et viabilisation de terrains pour la construction de logements sociaux à Fercé-sur-Sarthe, Louplande, Voivres-lès-Le Mans, Roëzé-sur-Sarthe.
Economie - Emploi	0,28	Economie : entretien des zones d'activités. Emploi : cyberbase, organisation d'ateliers de recherche d'emploi et de cafés métiers.
Charges financières	0,23	
Application du droit des sols	0,12	Dès le 1 ^{er} juillet, création d'un service qui instruit pour le compte des communes les autorisations d'occupation des sols (permis de construire, d'aménager, de démolir...).
TOTAL	13,25	

Bon à savoir

Les taux de fiscalité des entreprises et des ménages n'augmentent pas.

- 23,65% pour la contribution foncière des entreprises,
- 10,07 % pour la taxe d'habitation
- 1,78 % pour le foncier non bâti

-127 058 €

Le gouvernement diminue ses aides aux collectivités locales. Pour 2015, cela représente 127 508 € de perte de recettes pour le Val de Sarthe.

13 245 150 €

C'est le budget global 2015 de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Un coup de pouce à 2 roues

La Communauté de communes du Val de Sarthe a signé avec Carbur'Emploi une convention de mise à disposition de deux roues, pour une durée d'un an. Zoom sur le dispositif d'insertion sociale.

Un moyen de locomotion est un outil indispensable à la reprise d'une activité professionnelle ou de formation. 30 % de usagers du service emploi ne dispose d'aucun moyen de locomotion. Et 26 % des personnes accueillies n'ont pas de permis de conduire. C'est pourquoi, le service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe met à disposition du public en perspective d'emploi ou de formation, des motocycles. Un coup de pouce pour l'insertion sociale et professionnelle.

Un service apporté à la population

« L'objectif est de permettre aux personnes, sans moyen de transport, de se déplacer pour se rendre au travail ou à une formation », explique Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe. « C'est un véritable service apporté à la population. Il faut savoir que certaines personnes ratent des opportunités professionnelles parce qu'elles n'ont pas les moyens de se déplacer », poursuit Jean-Yves Avignon, Vice-président communautaire en charge de l'emploi et de l'économie. Pour rappel, ce dispositif existe depuis 2011. Il est relancé suite à la mise en place de la nouvelle équipe communautaire.

Une convention de mobilité

La Communauté de communes du Val de Sarthe a signé en mars dernier une convention avec l'association Carbur'Emploi, qui favorise la mobilité des publics en insertion sur le département. « Nous mettons à disposition 2 cyclomoteurs, nous en assurons l'entretien et la récupération en cas de non retour », explique Valérie Berezaie, présidente de Carbur'Emploi. Ce contrat d'un an est renouvelable.

Les conditions d'éligibilité ?

Habiter sur le territoire du Val de Sarthe, avoir un contrat de travail ou de formation, et posséder le brevet de sécurité routière pour les personnes nées après le 31 décembre 1987. Il n'y a pas de critère d'âge. Pour les mineurs, la sélection des candidats est faite en partenariat avec la Mission locale de l'agglomération mançelloise.

Renseignements auprès du service emploi du Val de Sarthe : 02 43 77 20 60 / emploi.social@cc-valdesarthe.fr



Un café, **autour des métiers**

Depuis 2011, les services emploi et économie de la Communauté de communes du Val de Sarthe organisent des cafés métiers, en collaboration avec les partenaires et employeurs locaux. Focus sur ce dispositif.



Organisé 2 à 3 fois par an, les cafés métiers permettent de découvrir des métiers, des formations, d'échanger avec des professionnels et des employeurs, sur un secteur d'activité donné. « Les services communautaires déterminent un secteur d'activités en tenant compte des besoins du marché ou des demandes du public », présente Jean-Yves Avignon, Vice-président à l'emploi et à l'économie.

« Nous choisissons une entreprise partenaire qui nous accueille dans ses locaux et présente le champ d'interventions, explique Marie-Françoise Daveau, responsable emploi et coordination sociale à la Communauté de communes. C'est l'occasion d'échanger, de poser des questions et de nouer des contacts professionnels sur le territoire ». Un organisme de formation présente les cursus nécessaires et les spécificités du métier. Les partenaires, la Mission locale et Pôle Emploi, contribuent à mobiliser et repérer le public, tandis que Sarthe développement anime. Une véritable collaboration des acteurs de l'emploi, au service des habitants.

Zoom sur le nettoyage industriel

Début juin, l'entreprise SNEG Propreté, basée à Spay, a ouvert ses portes pour un café métiers du nettoyage industriel.

Kézako ? C'est le nettoyage de bureaux, de surfaces de ventes, de gymnases, de vitrages, de panneaux photovoltaïques, de machines outils en milieu industriel. C'est aussi l'entretien des logements, la

gestion des ordures ménagères, des espaces verts et des sols. Assurer la propreté et l'hygiène des locaux professionnels, utiliser des produits et machines spécifiques, prévenir les risques sanitaires, maîtriser les procédés de décontamination et de désinfection, autant de missions proposées dans cette typologie de métiers.

SNEG Propreté a expliqué sa politique de ressources humaines : recruter dans un premier temps pour des remplacements, puis, en fonction des besoins, envisager un CDI. Avec 205 CDI sur les sites de Spay et Angers, l'entreprise recherche des agents de propreté et des agents qualifiés pour les congés d'été. Une aubaine pour les participants au café métiers qui ont pu concrétiser cette première approche de l'entreprise en déposant leur candidature.

A noter dans vos agendas

Après le nettoyage industriel en juin et la petite enfance en mars, place à la métallurgie à la rentrée. Mardi 22 septembre prochain, l'entreprise F2M accueille un café métiers dans ses locaux à Roëzé-sur-Sarthe, à 14h. Gratuit, ce rendez-vous est ouvert à tous : demandeur d'emploi, scolaire, à la recherche d'une orientation professionnelle, salarié en reconversion... Montage, assemblage, soudure, chaudronnerie, le panel des métiers à découvrir. Venez nombreux !

Renseignements auprès du service emploi :
02 43 77 20 60 / emploi.social@cc-valdesarthe.fr

Breen cartonne, et c'est du solide !

Rencontre avec Hugo Duval, créateur de la société Breen, lauréat du dernier concours Cap Création (catégorie innovation et potentiel d'emplois), et nouveau locataire à la pépinière d'entreprises intercommunale.

Racontez-nous vos débuts

Après 15 ans dans la conception de produits et de process industriels en France et à l'étranger, j'ai créé ma société autour du concept breveté du tabouret en carton. Je souhaitais offrir une solution de confort pour les spectateurs lors de grands événements sportifs ou musicaux. C'est aussi un outil de communication pour les marques partenaires de ces manifestations. Je voulais que le produit soit exemplaire au niveau environnemental, ce qui m'a amené naturellement vers le carton. Recyclable, solide, ce matériau est aussi résistant qu'écologique. J'ai débuté en février dernier pour le salon des entrepreneurs de Paris.

Pourquoi avoir rejoint la pépinière d'entreprises à Roëzé-sur-Sarthe ?

Pour moi, la pépinière d'entreprises est idéalement située : à proximité du Mans et de sa gare, des accès autoroutiers, de mes partenaires industriels, et de mon domicile. Le loyer du local est abordable

pour une activité en création. Et j'ai découvert un véritable dynamisme économique local, et un réseau d'échange et de conseil lorsque j'ai intégré le Club des Entreprises du Val de Sarthe.

Des projets ?

Aujourd'hui, l'activité se développe principalement autour des festivals de musique. Je vais proposer 1000 tabourets, des mange-debout et des canapés pour le festival des 3 Eléphants à Laval. J'aimerais présenter une gamme complète de mobilier adapté aux différentes typologies d'évènements et répondre ainsi aux demandes des spectateurs et des marques. Et si tout se passe bien, mon objectif est d'embaucher un 1^{er} salarié dans les deux ans à venir.

Affaire à suivre !

Contact : Hugo DUVAL à BREEN

ZA de la Bodinière, 72210 Roëzé-sur-Sarthe

06 83 44 70 27 // <http://www.lehtab.fr/>



INEO RESEAUX Ouest recrute

Rencontre avec Lionel Pruvot, responsable de centre à INEO RÉSEAUX Ouest, implantée sur la zone d'activités communautaire des Clottées à Voivres-lès-Le Mans.

Présentez-nous votre entreprise

INEO Réseaux Ouest est une filiale du groupe Engie, anciennement GDF Suez. Nos métiers comprennent des interventions de génie civil et d'électriciens sur les réseaux électriques basse et moyenne tension. Nous venons de remporter un marché d'un an, renouvelable 3 fois, pour le département de la Sarthe. Il comprend les études et travaux de renforcement, d'enfouissement de réseaux électriques et de génie civil téléphonique.

Pourquoi cette installation aux Clottées ?

Notre implantation à Voivres-lès-Le Mans s'est imposée par sa situation géographique avec des accès rapides vers l'Ouest et le Nord du département. Le dimensionnement des bureaux et magasin nous permet aussi d'avoir un grand parc pour accueillir nos engins.

Quels sont vos projets ?

A notre installation, nous avons annoncé la création de 20 emplois à terme. Nous sommes 12 aujourd'hui sur le site et espérons atteindre cet objectif. Nous recherchons des personnes expérimentées et spécialisées dans les réseaux électriques extérieurs pour développer notamment l'activité d'éclairage public et le conseil aux collectivités en Sarthe.

Si vous correspondez au profil, contactez l'entreprise.

Contact : INEO RESEAUX OUEST

ZA des Clottées, 72210 Voivres-lès-Le Mans

02 43 47 98 70

Application du droit des sols, **ce qui change**

Depuis quelques jours, la Communauté de communes du Val de Sarthe a un nouveau service consacré à l’instruction des autorisations d’urbanisme. Zoom sur ce nouveau service mutualisé.

Jusqu’à présent, pour toute demande de permis de construire, d’aménager, de démolir, l’usager devait faire une déclaration en mairie. Puis, le dossier était envoyé à la Direction Départementale des Territoires (DDT), un service de l’Etat, qui faisait son instruction technique et soumettait son avis au Maire sur la faisabilité du projet.

A compter du 1^{er} juillet, la DDT n’apporte plus cette assistance technique gratuite aux communes. « Aussi, afin de garder une continuité de service, la Communauté de communes a créé un service d’instruction des autorisations d’urbanisme pour prendre le relais », explique Jacqueline Benoist, Vice-présidente chargée de l’aménagement du territoire.

Un nouveau service communautaire

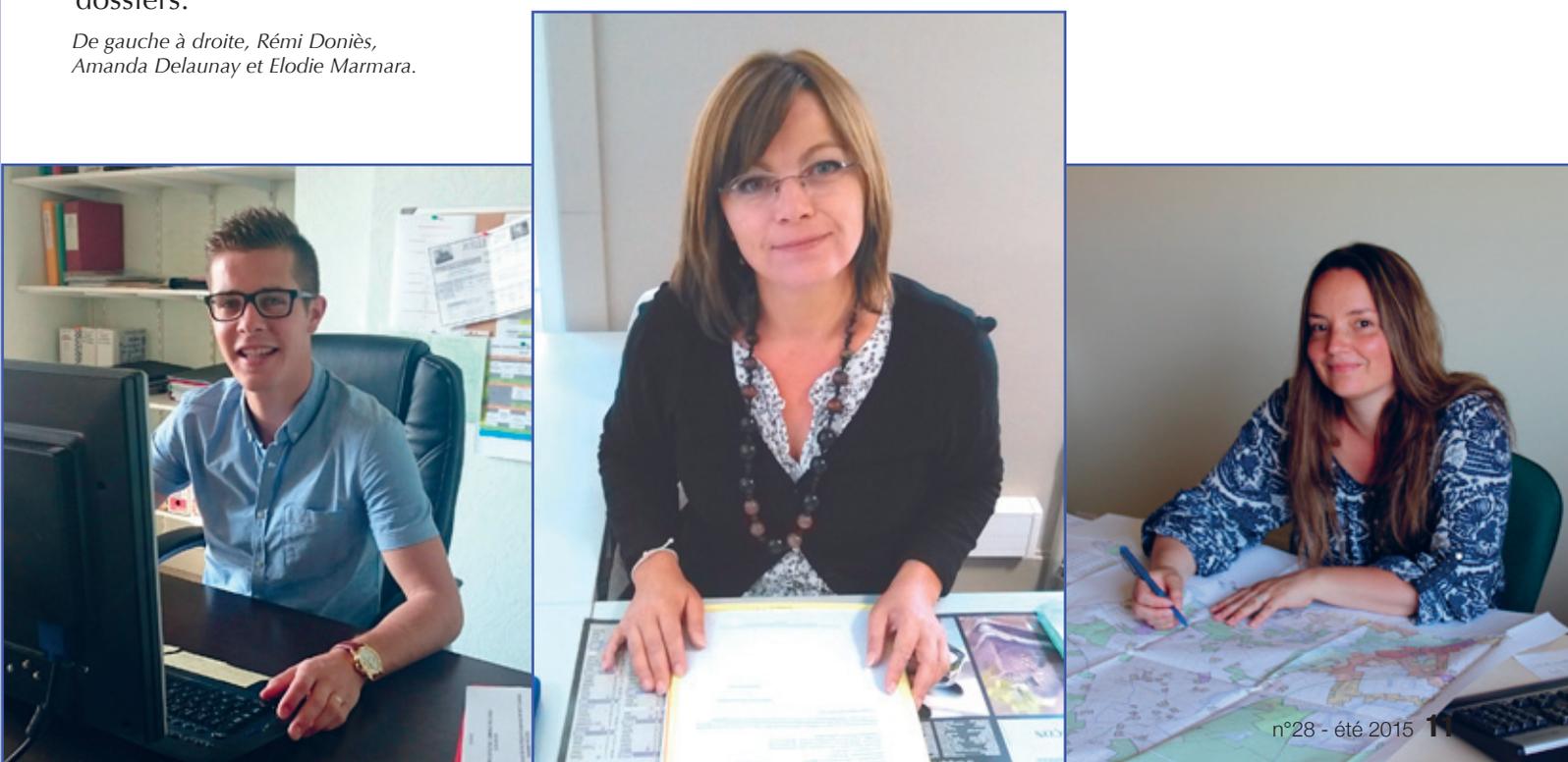
Installé dans les locaux des services techniques communautaires, zone de la Bodinière à Roëzé-sur-Sarthe, ce service est constitué de trois agents. Amanda Delaunay, nouvelle responsable, arrive de la Communauté Urbaine d’Alençon où elle occupait un poste d’adjointe aux autorisations d’urbanisme. « La création de ce service est un véritable challenge car tout est à construire, explique-t-elle avec dynamisme. C’est aussi l’opportunité d’appréhender de nouveaux territoires et d’avoir une nouvelle proximité avec les élus. » Dans sa mission, elle est accompagnée de deux instructeurs : Rémi Doniès, venant de la mairie d’Yvré-l’Evêque et Elodie Marmara, qui travaillait en bureau d’études spécialisé en environnement et en urbanisme.

La particularité de ce nouveau service ? Il instruit les dossiers issus des Communes membres de la Communauté de communes du Val de Sarthe, ainsi que les demandes des Communes de la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen. « Dans un souci d’efficacité et d’économie d’échelle, les deux Communautés de communes ont décidé de regrouper leur service instructeur au sein d’un service unifié, avec l’aide de Sylvestre Baptista, responsable du service aménagement », précise Jacqueline Benoist.

Pas de changements pour les usagers

Pour vous, usager, ces évolutions n’ont pas d’impact au quotidien. La mairie reste le point d’information et le guichet unique pour le dépôt du dossier, et le Maire reste signataire de la décision. Un désengagement de l’État coûteux pour les communes, mais qui va favoriser une plus grande proximité dans l’étude des dossiers.

De gauche à droite, Rémi Doniès,
Amanda Delaunay et Elodie Marmara.



Le chantier est lancé à Roëzé

Après un retard dans la conception du projet, la Mancelle d'Habitation a lancé en mai dernier la construction des 8 logements locatifs rue des Polyanthas à Roëzé-sur-Sarthe.

6 T3 et 2 T4 avec jardins et garages seront construits et devraient être mis en location au début du deuxième trimestre 2016. D'architecture contemporaine, les logements auront des toitures terrasses et proposeront différents matériaux en façade, comme du bardage en panneau composite ou aspect bois et du bardage métallique.

En 2010, la Communauté de communes du Val de Sarthe a vendu le terrain au bailleur social la Mancelle d'Habitation pour un montant symbolique. Elle va également réaliser la viabilisation des parcelles et la création de la voirie

desservant les logements. « Par cet investissement, nous réaffirmons notre souhait de proposer des logements de qualité et accessibles. Depuis 2008, la Communauté de communes du Val de Sarthe a investi environ 1 600 000 € TTC, pour favoriser la construction de 67 locatifs sociaux sur le territoire », explique Thérèse Gouet, Vice-présidente en charge de l'habitat. Une volonté qui continue de se concrétiser avec les nouveaux nombreux projets déjà programmés.



© Architecte Philianou, Le Mans

Habitat, les projets en cours

Tour d'horizon des projets de logements sociaux sur le Val de Sarthe.

A Voivres-lès-Le Mans et à Louplande, deux programmes de logements locatifs viennent de s'achever : 12 logements construits par Sarthe Habitat dans le lotissement de la Grande Coutardière à Voivres-lès-Le Mans, et 7 par le Foyer Manceau au lotissement du Domaine de l'Arche à Louplande. Les locataires ont déjà pris possession des lieux.

Un retard est à prévoir pour la construction des 6 locatifs de Sarthe Habitat, rue de la gare à Voivres-lès-Le Mans. Le dévoiement d'une ligne moyenne tension d'ERDF, surplombant la parcelle, devrait intervenir courant de l'année prochaine.

Enfin, les entreprises chargées des travaux de construction des 5 logements sur l'éco-lotissement des Grands Jardins à Fercé-sur-Sarthe, et des 10 logements du Vallon des Epinettes à La Suze-sur-Sarthe sont retenues. Objectif : début des travaux avant la fin de l'année. Ces projets sont portés par Sarthe Habitat.



Les coulisses du site de l'île MoulinSart

Vous la connaissez peut-être déjà, cette île aux portes du Mans, véritable écrin de verdure et de quiétude, à Fillé-sur-Sarthe. Christelle Martin, responsable du site, nous livre ses spécificités et ses secrets pour la nouvelle saison.



Parlez-nous de l'île MoulinSart

L'île MoulinSart, c'est un havre de sérénité, où l'on aime flâner, seul, en famille, ou entre amis. Lorsque l'on emprunte le pont de pierre de Fillé, pour traverser le canal, on arrive sur cette petite île propice à la promenade ou à la détente. On découvre un grand parc de trois hectares. Le théâtre de verdure accueille des spectacles vivants gratuits, en juillet et août. Musique, clowns, théâtre, de quoi passer un bel après-midi au bord de l'eau. Adultes et enfants peuvent aussi venir s'amuser avec les différents jeux en bois placés en extérieur, et découvrir les jardins alentours (potager et de céréales).

Présentez-nous les acteurs qui font vivre l'île MoulinSart

En mars dernier, la Communauté de communes a confié la gestion du bar/restaurant/guinguette et du moulin Cyprien à la SARL Au Moulin Dansant, dirigée par Maëlle Chauvin. Elle a constitué et mobilisé son équipe pour animer les lieux. L'espace nautique, encadré par Jacques Despierres, invite à se promener sur l'eau en canoë ou en barque.

Le Centre d'art contemporain offre une programmation de résidences, d'expositions de mars à octobre et des actions de médiation in situ et hors les murs.

Au total, une dizaine de personnes déploie énergie et bonne humeur pour accueillir le public toute l'année, et plus particulièrement en saison de mars à octobre. L'objectif est que chaque visiteur reparte de l'île MoulinSart avec une richesse supplémentaire qu'elle soit culturelle ou humaine.

Question à Xavier Mazerat, Vice-président en charge du tourisme Quel regard portez-vous sur le site ?

Mes prédécesseurs élus ont eu l'ambition il y a 15 ans de créer un site touristique et culturel à Fillé-sur-Sarthe. Aujourd'hui, c'est l'un des principaux sites touristiques et culturels du Département de la Sarthe avec plus de 37 000 visiteurs au cours de la saison dernière. Le début de la nouvelle saison et l'arrivée de l'équipe Au Moulin Dansant nous laissent présager de bons moments. Nous espérons que le public vienne nombreux et reparte conquis !

Un été dans un petit coin de paradis

Au Moulin, au Bistrot, à la Guinguette, au Centre d'art ou à l'Espace nautique, l'île MoulinSart vous accueille tout l'été à Fillé-sur-Sarthe. Suivez le guide des animations.

Découverte du patrimoine au Moulin Cyprien

Baptisée La Romane, la nouvelle roue inaugurée en avril dernier veille désormais sur les activités du Moulin Cyprien. Chaque mercredi en juillet-août, les enfants et les jeunes, de 3 à 16 ans, peuvent participer aux ateliers des petits meuniers. De 14h à 16h30, ils fabriquent eux-mêmes leur pain et apprennent tous les secrets du moulin au cours d'une visite animée. De nombreux ateliers sur le pain, la farine et l'énergie hydraulique sont également proposés tout l'été aux accueils de loisirs.

En complément des visites libres habituelles, des visites guidées sont programmées chaque samedi et dimanche à 15h.

Des animations au Bistrot du Moulin et sa guinguette

Tous les midis, du mercredi au dimanche, la carte du Bistrot du Moulin valorise une cuisine faite maison, à base de produits locaux et de farines du Moulin Cyprien. En journée, les pâtisseries du chef et les sorbets artisanaux charmeront les gourmands.



Des soirées artistes (concerts, contes, auteurs) sont organisées chaque vendredi soir, à partir de 19h30. Les samedis, retrouvez-vous, en famille ou entre amis, autour de soirées jeux.

A la Guinguette, le samedi est le jour des enfants. De 16h à 18h, les plus jeunes profiteront d'une boum et d'un goûter. Pour les danseurs, la Guinguette est désormais ouverte les 1^{er} jeudis et 2^e dimanches de chaque mois.

Ateliers des petits meuniers : chaque mercredi, de 14h à 16h30, 5 € par enfant, réservation au plus tard le vendredi précédant l'atelier au 02 43 57 05 10, les enfants doivent être accompagnés.

Visites libres du moulin : samedi et dimanche à 15h, 3 €. Visite et goûter à 10 €

Programme des animations au Bistrot du moulin et à la guinguette disponible sur www.ile-moulinsart.fr.

Boum et goûter à la guinguette : 5 € par enfant. Réservations au 02 43 57 17 82

De l'aventure à l'Espace nautique

L'Espace nautique propose ses promenades autour de l'île MoulinSart. Accessibles à tous, les balades sur la Sarthe, en canoë ou en kayak, restent une expérience inoubliable : découverte de magnifiques points de vue sur l'île et la nature environnante, sensation de liberté et d'évasion...

L'Espace nautique est ouvert jusqu'au 30 août les week-ends et jours fériés de 13h30 à 18h30. Des réservations sont possibles en dehors de ces horaires au 06 52 04 18 72.



Une exposition collective au Centre d'art

L'artiste Sophie Papiou et les enfants du Val de Sarthe interrogent le vivant et ses formes.

En partenariat avec la DRAC* des Pays de la Loire et l'Éducation nationale, le projet de résidence avec interventions « hors les murs » permet à des enfants et jeunes du territoire de rencontrer et de travailler avec un artiste, à l'école, au collège ou à l'accueil de loisirs.

L'exposition d'été du Centre d'art de l'île MoulinSart présentera, aux côtés du travail de l'artiste, la restitution d'ateliers menés au cours du printemps par Sophie Papiou, auprès des classes de CM2 de l'école de Louplande, de CE2 de l'école publique de Fillé-sur-Sarthe et de 4^e du collège Trouvé Chauvel de La Suze-sur-Sarthe.

Inspirée par l'imagerie médicale ancienne et moderne, Sophie Papiou joue avec la forme organique. Elle travaille le tissu, la broderie, le rembourrage et l'assemblage de matières comme la céramique, pour réaliser des tableaux, des dessins et des installations. C'est ce qu'elle a proposé aux enfants : expérimenter un médium – le fil, la terre, le tissu – par le biais d'une thématique – les réseaux, les empreintes, la forme organique. Les travaux ont été mis en commun pour créer une installation collective.

Exposition des travaux des enfants et de l'artiste à découvrir du 27 juin au 23 août.

Venez découvrir le travail de Sophie Papiou au cours d'un atelier artistique tous les mercredis matins d'été, de 10h à 12h30. Tarif : 3,50 € par enfant. Les réservations doivent avoir lieu au plus tard le vendredi précédent l'atelier, au 02 43 57 05 10. L'atelier a lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants. L'enfant doit être accompagné.

Pour aller plus loin : www.sophiepapiou.fr

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les actions du Centre d'art de l'île MoulinSart reçoivent le soutien financier de la DRAC et de la Région des Pays de la Loire.



(1) Sophie Papiou et les collégiens ont travaillé à la création de volumes en tissu, avec l'aide de bénévoles de Générations mouvement de Voivres-lès-Le-Mans.

(2) Tableaux, dessins et volumes de Sophie Papiou.
© Sophie Papiou

A noter dans vos agendas

Dimanche 12 juillet, de 10h à 19h : Fête des battages et Élection de Miss Guinguette

L'occasion de (re)découvrir tracteurs, vanneuses et batteuses d'autrefois ainsi que des voitures anciennes. L'élection de Miss Guinguette, le repas champêtre et le bal populaire des moissons plongeront le public dans une ambiance délicieusement rétro. Jouez le jeu, venez costumé et participez à notre concours photo !

Mardi 21 juillet, dès 19h : Fête de la saint Victor

Pour célébrer le saint patron des meuniers, un pique-nique et un concert au grand air sont organisés. Venez nombreux !

Tous les dimanches de juillet et d'août à 16h :

Spectacles vivants gratuits (voir en couverture du bulletin communautaire).



Enfance-jeunesse : des loisirs à la carte tout l'été

L'été est de retour avec ses traditionnels rendez-vous pour les enfants et les jeunes du Val de Sarthe. Tour d'horizon des activités préparées par l'équipe d'animation de la Communauté de communes.

En Juillet, c'est sport et culture

Dans le cadre de l'opération ticket sport et culture, les 11-17 ans peuvent choisir, chaque jour et selon leur affinité, une activité qu'elle soit sportive, de loisirs créatifs ou culturelle. « *Les jeunes peuvent ainsi découvrir et s'initier à de nouvelles pratiques* », précise Sandrine Malaterre, Vice-présidente en charge de l'enfance, la jeunesse et du social. Un circuit car est organisé pour récupérer les jeunes dans chaque commune et les emmener sur le lieu de l'activité.

Et il y en a pour tous les goûts : cuisine, nail-art, métal repoussé, peinture sur baies vitrées, origami, photophore, atelier robotique-numérique...!

Des sorties pour s'évader sont également proposées chaque vendredi : swing golf, zooparc de Beauval et virée dans les Alpes Mancelles.

Les sportifs seront ravis de faire du football américain, du kin-ball, du molkky, du sepak takraw, du flag rugby, du sumo, du taekwondo, ou encore de l'acrosport. Cerise sur le gâteau, une journée spéciale interstructures en plein air est prévue le 28 juillet, avec tir à l'arc, canoë-kayak, VTT... Inscrivez-vous vite !

Tous réunis le temps d'une journée

Petits et grands ont rendez-vous pour la 7^e édition du Festi'Val de Sarthe le jeudi 16 juillet, sur la plaine de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe. « *Depuis 2009, la Communauté de communes organise cette journée d'animations qui regroupe les enfants fréquentant les tickets sport et culture ainsi que les accueils de loisirs du territoire du Val de Sarthe (Etival-lès-Le Mans, Voivres-lès-Le Mans, Louplande, Guécélard, La Suze-sur-Sarthe, Roëzé-sur-Sarthe, Parigné-le-Pôlin, Spay)* », précise Sandrine Malaterre.

Au programme, spectacles, grands jeux, concerts, goûter, l'occasion de rassembler, le temps d'une journée festive et conviviale, près de 200 jeunes du Val de Sarthe.

Inscriptions et renseignements au service enfance-jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe, au 02 43 83 51 12, ou par e-mail à animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr.

Retrouvez les programmes et tarifs des animations de l'été sur le site www.val-de-sarthe.fr, rubriques Services aux habitants > L'enfance-Jeunesse > puis information par sous-rubrique.





En août, on part camper !

La Communauté de communes propose en août quatre séjours ados pour les 11-17 ans, en Loire-Atlantique ou au Lude. Pour les amoureux de la nature et des chevaux, une semaine d'immersion dans un centre équestre permettra aux jeunes de découvrir l'hippologie, le soin, la reprise équestre...

Le séjour « Clic, c'est dans la boîte » proposera une approche de la photo. L'occasion de découvrir l'appareil, les techniques et pratiques photographiques, avec à la fin des vacances, une présentation des travaux réalisés.

Un séjour moto, encadré par des professionnels, séduira les adeptes des deux roues.

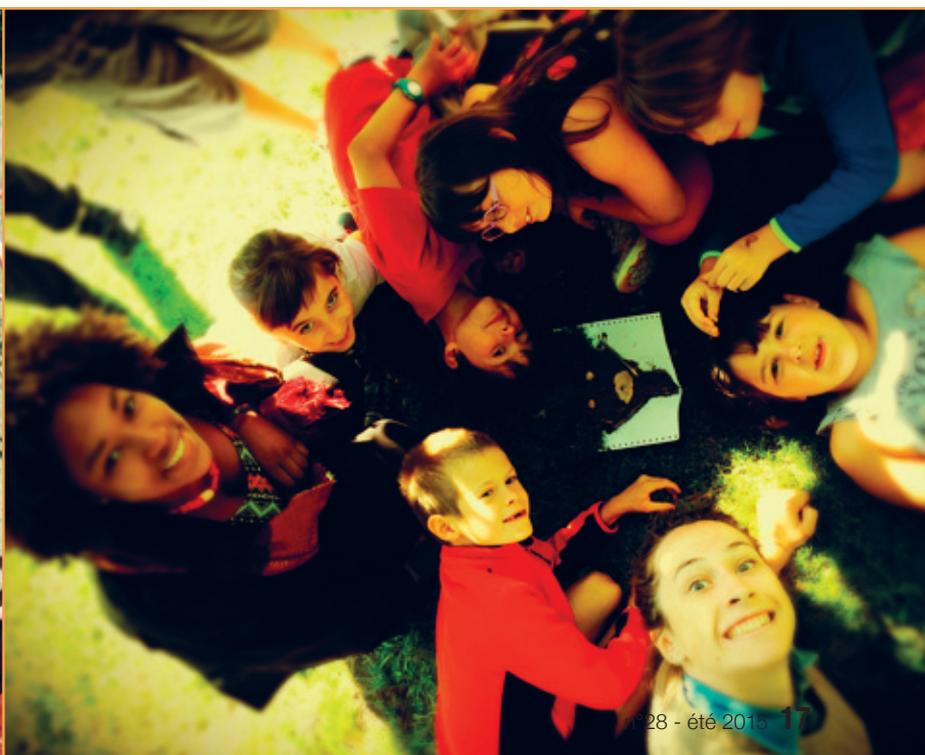
Enfin, dernier séjour du mois, « Maestro » est un partenariat avec les enseignants de l'école de musique du Val de Sarthe. Chants, percussions, instruments, les

jeunes, débutants ou initiés, seront baignés dans un univers musical, avec à la clé, une représentation à leurs proches le samedi.

Les plus jeunes ont aussi leurs mini-camps, organisés par l'accueil de loisirs. Les 7-11 ans pourront partir camper du lundi au vendredi au Lude ou à Vaas, avec au programme nature et pêche, ou activités équestres. Les adultes vont être jaloux !

Et à l'accueil de loisirs ?

Pas le temps de s'ennuyer ! Les vacances se poursuivent à l'accueil de loisirs communautaire les quinze derniers jours d'août pour les 3-11 ans. Des activités diverses et variées attendent les enfants, sur 4 sites : Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe et Spay.



Ecole de musique : **choisissez votre activité !**

L'école de musique fait sa rentrée le lundi 7 septembre. Zoom sur deux cours à ne pas manquer, **créateurs de musiques et de vocalises.**

L'enseignement musical, en mutation constante, demande aux établissements de s'adapter. Ainsi, l'école de musique du Val de Sarthe a joué le jeu et créé de nouveaux cours, pour répondre aux attentes du public. Initialement sous forme de stages collectifs tout au long de l'année, la musique assistée par ordinateur (MAO) est aujourd'hui également dispensée sous forme de cours individuels. A partir d'un ordinateur et du logiciel Ableton Live, les élèves, enfants et adultes, inventent de la musique selon leur inspiration.

Autre cours mettant la créativité à l'honneur, l'atelier vocal. Proposé aux 6-12 ans, les jeunes se retrouvent chaque semaine pendant une heure pour chanter des textes de leur choix, adaptés si besoin à leur voix par une enseignante spécialisée. Fort de son succès cette année, un second atelier voit le jour pour cette rentrée. Il est ouvert aux 6-15 ans, répartis en deux groupes selon leur âge.

Choisissez vite votre cours !



Atelier vocal : cours le mercredi à La Suze-sur-Sarthe, pour les 6-11 ans de 15h45 à 16h45, pour les 12-15 ans de 17h à 18h. MAO : cours individuels possibles du mercredi au samedi.

Renseignements auprès de Régis André, responsable de l'école de musique du Val de Sarthe : 02 43 83 51 12 ou à ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr.

île **MoulinSart** : une rentrée du bon pied

L'été culturel se poursuit sur l'île MoulinSart y compris à la rentrée.

Du 5 septembre au 1^{er} novembre, le Centre d'art de l'île MoulinSart sortira de ses murs et présentera, en extérieur, les travaux d'étudiants de l'École supérieure des Beaux-arts de Tours Angers Le Mans, produits durant une résidence au mois de juillet.

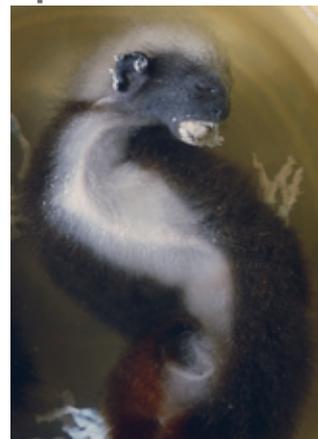
Le Centre d'art accueillera le travail de Michel Beucher, plasticien, photographe, taxidermiste de musée et restaurateur au Muséum d'histoire naturelle d'Angers, en écho à l'exposition *Animal(s)* de Malicorne Espace Faïence (29 mai > 31 décembre 2015). Sa série photographique *Shaman's Blues*, de chairs et de peaux, réalisée dans son laboratoire, fera appel à notre nature ancestrale. L'artiste présentera également des chimères d'insectes, créations issues de collections

dégradées qu'il revendique comme des espèces inconnues... L'exposition donnera à voir le film « *Le Préparateur* » de Noëlle Pujol dans lequel on suit la métamorphose d'un cygne en lui-même, opérée par Michel Beucher.

Septembre proposera également deux animations nature et culture.

Le dimanche 6 septembre, de 14h à 18h, en famille ou entre amis, le public pourra profiter des activités nature : laser game extérieur, disc-golf, course d'orientation et tir à l'arc.

Le dimanche 20 septembre, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, découvrez le Moulin Cyprien au travers d'une visite guidée à 15h (3 € par personne).



Le Chainon en région :

Course poursuite, jukebox et suspense

La Communauté de communes du Val de Sarthe organise une soirée-spectacle le **vendredi 18 septembre**. Dans le cadre de la quatrième édition du Chainon en région, **trois spectacles gratuits** sont à découvrir...

Le Chainon en région est un festival itinérant de spectacles vivants. Soutenu par la Région des Pays de la Loire, il est organisé par le réseau le Chainon / Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants sur l'ensemble de la Région.

« La Communauté de communes a programmé une soirée du Chainon en Région à Louplande. Par le biais d'un événement gratuit, notre souhait est de rendre la culture accessible à tous, en allant à la rencontre du public » explique Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture.

3 spectacles gratuits

Sur le terrain de football de Louplande, trois spectacles gratuits seront joués pour le plaisir des petits et des grands.

A 19h30 et 22h15, l'Anonima teatro présentera « La Route », une course poursuite délirante et détonante, avec dérapages, ralentis, cascades et musique épique. Un mélange de film d'action et de marionnette poétique.

A 20h, place à la chanson avec « Garçons s'il vous plaît ! », un véritable jukebox a capella humain. C'est le public qui choisira les morceaux chantés.

A 21h15, le théâtre muet prend le relais. La Compagnie Bris de Banane vous fera revivre les plus grandes scènes du cinéma. Au programme de « Meurtre au motel » : aventure, humour et suspense. Le football club de Louplande proposera un repas convivial : apéritif, sauté de porc aux piments d'espelette, mogettes, lardons, fromage, dessert, café, à 14 € ; ou la version enfant à 6 € : jambon chips, dessert, boisson. Les réservations se font par téléphone au 06 08 22 26 23 et 06 52 34 21 66. L'apéritif sera proposé à 19h et le repas sera servi à partir de 20h15.

Une riche soirée de divertissements, qui se clôturera par un feu d'artifice à 22h45, offert par la commune de Louplande. En famille, seul, ou entre amis, venez nombreux !



De haut en bas : l'Anonimo teatro, Garçons s'il vous plaît !, et la compagnie Bris de banane

DU 5 JUILLET
AU 4 SEPT. 2015



Ile en été, un festival d'arts de la rue en Val de Sarthe

Chaque dimanche après-midi de l'été, à 16h, au théâtre de verdure ou dans des lieux plus insolites, l'île MoulinSart met en lumière différentes formes de spectacles vivants : cirque, musique et théâtre. Destinés aux petits et aux grands, ces rendez-vous gratuits invitent à passer un après-midi animé au bord de l'eau.

L'île en été

JUILLET

5 juillet, 16h : « Jojo le dépollueur », spectacle jeune public, 60 min.

Clown de rue poétique et sensible
12 juillet, 16h : « Le rapido confortmatic show », musique, tout public, 60 min. Chanson française avec Ronan Ronan.

19 juillet, 16h : « Edward et Darling », cirque, tout public, 45 min. Duo de clowns soit disant anglais à la recherche de la mer. Univers british garanti !

26 juillet, 16h : « Miss Tinguettes », musique, tout public, 60 min. Chansons d'hier et d'avant hier.

AOÛT

2 août, 16h : « EntourLOUPE », spectacle jeune public, 40 min. Une fable théâtrale complètement zinzin.

9 août, 16h : « Léon d'Ertal », cirque, tout public, 50 min. Crieur public.

16 août, 16h : « La Madelon et le Troufion », théâtre, tout public, 45 min. Farce déambulatoire sur la guerre de 14-18.

23 août, 16h : « AN LAS », musique, tout public, 60 min. Concert de musique celtique.

30 août, 16h : « Chroniques ouvrières », théâtre, tout public, 60 min. Un parcours-spectacle.

SEPTEMBRE

4 septembre, 20h30 à minuit : l'île MoulinSart s'ouvre la nuit / A la nuit tombée : « Dragon Time », 60 min. L'éveil du dragon. La légende se réveille et vous emmène à travers l'île MoulinSart pour une déambulation aux milles couleurs. La reine Dragon et ses dragonnauts illuminent l'endroit et écrivent en musique une chronique spectaculaire.